



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :  
03/04/2023  
Date d'affichage : 03/04/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 07

Votants : 09

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Christian SORTON, Stéphany SALSI, Corinne ZAETTA, David BRU, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET.

Pouvoirs : Philippe AUBIER donne pouvoir à Corinne ZAETTA, Marcel FAILLIOT donne pouvoir à Christian SORTON et Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET.

Secrétaire de séance : Corinne ZAETTA.

DELIBERATION  
N° 2023/03/04

### OBJET :

Vote CA 2022 budget  
principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Corinne ZAETTA, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Pierre LHOTTE, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1°) lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou-)
Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	147470.44	197061.57	+ 49591.13
	Résultats antérieurs reportés ligne 002 du BP ou BS		118867.50	+ 118867.50
	Résultat à affecter			+ 168458,63
Section Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	11518.91	24379.04	+ 12860.13
	Solde antérieur reporté ligne 001 du BP ou BS		+ 25590.31	+ 25590,31
	Solde global d'exécution			+ 38450.44
Restes à réaliser au 31/12/22	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	45000.00	0.00	- 45000.00
Résultats cumulés (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		203989.35	365898.42	+ 161909.07



Envoyé en préfecture le 20/04/2023  
Reçu en préfecture le 20/04/2023  
Publié le 20/04/2023  
ID : 051-215100751-20230411-DELIB20230304-DE

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser (états joints à la présente délibération),

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Extrait certifié conforme au registre des  
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 17 Avril 2023

Corinne ZAETTA  
Conseillère Municipale